

- Département du Gers -

**SYNDICAT MIXTE  
DE GESTION DES RIVIERES  
ASTARAC-LOMAGNE  
(SYGRAL)**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

- République Française -

**Date de la séance**

14 AVRIL 2025

**Date de la convocation**

03 AVRIL 2025

**Objet de la délibération**

Vote du Budget 2025

**Publication et notification**

Le

**VOTE**

Membres en exercice : 34  
Délégués titulaires présents : 19  
Délégués suppléants présents : 4

Délégués suppléants avec voix  
délibérative : 2  
Délégués avec pouvoir de vote : 5

POUR : 26  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

**L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ****ET LE QUATORZE AVRIL**

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. MANTOVANI GUY.

**Délégués présents :**

CA Grand Auch Cœur de Gascogne : VERGÉ Patrick

CC Bastides de Lomagne : DORBES Marceau, GETTOLO Serge, LABORDE Christophe, LACOURT Guy, MANTOVANI Guy (pouvoir de M. BLANCQUART)

CC Val de Gers : BALAS Max (pouvoir de M. BRIET)

CC Coteaux Arrats Gimone : ALEM Pierre, DULONG Christian, GABRIEL Bruno, LAFFONT André (pouvoir de M. POMIES), BOUTANG Geoffrey

CC de la Gascogne Toulousaine : DUPOUX Jean-Luc

CC des Deux Rives : BENVENUTO Raymond

CC de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise : AUZERIC André, GASQUET Marcel (en visio), MEILHAN Yves, DEPRINCE Jean-Luc (pouvoir de M. LATAPIE), COUREAU Jean-Louis

CC Grand Sud T&amp;G : ESTANOVE Philippe

CC Hauts Tolosans : LAMARQUE Jacques

CC Cœur Coteaux Comminges : FRECHOU Alain (pouvoir de M. LAFFITEAU)

CC Pays de Trie et Magnoac : ADER Jean-Pierre (en visio)

**Délégués excusés :**

PENSIVY (CA Grand Auch), BLANCQUART (CC de la Lomagne Gersoise), LAFFITEAU (CC du Savès), POMIES (CC Coteaux Arrats Gimone), LATAPIE (CC de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise), BELLOC COULON (problème technique visio - CC Grand Sud T&G), DUPUY (CC des Deux Rives), SAMAIN, AVARELLO, DELLAC (CC Terres des Confluences)

**Secrétaire de séance :** M. GABRIEL Bruno**Objet : Vote du Budget 2025**

M. le Président présente aux membres du Comité syndical les différents postes de recettes et de dépenses proposées pour le Budget 2025.

Celui-ci s'équilibre en fonctionnement et en investissement comme suit :

FONCTIONNEMENT		DEPENSES	RECETTES
<b>Vote 2025</b>	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	857 122,53 €	677 000,00 €
<b>Report</b>	002 résultat de fonctionnement reporté		180 122,53 €
		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>857 122,53 €</b>	<b>857 122,53 €</b>
INVESTISSEMENT		DEPENSES	RECETTES
<b>Vote 2025</b>	Crédits d'investissement proposés au titre du présent budget	236 688,15 €	19 613,61 €
<b>RAR</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent	0,00 €	0,00 €
<b>Report</b>	001 résultat d'investissement reporté		217 074,54 €
		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>236 688,15 €</b>	<b>236 688,15 €</b>
<b>TOTAL DU BUDGET 2024</b>		<b>1 093 810,68 €</b>	<b>1 093 810,68 €</b>

Ouïe l'exposé et après échange de vues, les membres du Comité syndical, à l'unanimité :

- 1°/ Approuvent le Budget 2025 ;
- 2°/ Chargent M. le Président de son exécution.

Fait et délibéré le 14/04/2025.

CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

